

Vallières de St. Réal (Rémi) Juge-en-Chef de Mont-réal.—La constitution de la Cour d'Appel étant réglée par l'acte constitutionnel, je ne pouvais investir aucun autre corps que le Conseil Exécutif de la Jurisdiction en appel. J'appelai donc au Conseil Exécutif le Juge-en-Chef et un des juges puînés de chaque district, et en y sommant aussi le juge des Trois-Rivières, je donnai aux membres des deux tribunaux en conflit un arbitre impartial dans la personne de M. Vallières de St. Réal, que tout le monde reconnaissait pour être le plus habile jurisconsulte français de la province.—*Rapport de lord Durham.*

Vaudreuil (Philippe de Rigaud, Marquis de) Gouverneur du Canada, mort à Québec en 1725.

II.—(Louis Philippe) son fils, (*) célèbre marin et homme d'état, né 1723, mort 1802. Il s'empara du Sénégal en 1779, fit pour huit millions de prise dans ses croisières, et fut appelé aux Etats-Généraux.

III.—(Joseph François de Paule) de la même famille, Lieutenant-Général, pair de France et Gouverneur du Louvre, né St. Domingue, 1740, mort 1819.—*Biographie Classique de Barré.*

Verchères (la demoiselle de). Un parti nombreux d'Iroquois parut à la vue du fort tandis que les hommes étaient dehors, occupés aux travaux des champs. Mademoiselle de Verchères, âgée au plus de 14 ans, en était elle-même à deux cents pas. Au premier cri qu'elle entendit, elle courut pour y rentrer. Les Sauvages la poursuivirent, et l'un d'eux la joignit, comme elle mettait le pied sur la porte, mais l'ayant saisie par un mouchoir qu'elle avait au cou, elle le détacha et ferma la porte sur elle. Il ne se trouvait dans le fort qu'un jeune soldat et une troupe de femmes qui, à la vue de leurs maris, que les Iroquois saisissaient et garottaient, poussaient des cris lamentables. La jeune demoiselle ne perdit ni le cœur ni le jugement ; elle ordonna aux femmes de cesser leurs cris, ôta sa coiffure, noua ses cheveux, prit un chapeau et un juste-au-corps ; puis elle tira un coup de canon et quelques coups de fusils, et se montrant avec son soldat, tantôt dans une redoute, tantôt dans une autre, et tirant toujours fort à propos, lorsqu'elle voyait les Iroquois s'approcher de la palissade, ces sauvages se persuadèrent que ce fort était

(*) Sic.